



## Réseau Euro - Méditerranéen de partenariats en santé mentale

« La solidarité est une vertu, un élément indispensable dans la vie d'une nation...  
C'est la foi en un idéal, un art, ici dans le sens du rapprochement des hommes d'un même  
pays ou entre peuples à l'échelle mondiale »  
Lounis Ait Menguellé

Au cœur de trois continents la Méditerranée puise ses origines dans le delta majestueux du Nil, au pied des étincelantes îles grecques, au flanc des collines d'Andalousie couvertes d'oliviers, jusqu'aux plateaux somptueux de l'Atlas...  
Berceau de grandes civilisations, jadis centre du monde occidental la « mer du milieu des terres » est un carrefour d'échanges, d'exils et de rencontres.  
Evoquant souvent le soleil, la mer, la douceur de vivre, elle est aussi liée à une grande diversité de cultures, de traditions, d'histoires et de paysages.

Pourtant...

Il n'est pas toujours facile de communiquer au sein de cette mosaïque. La diversité devient parfois ruptures, conflits, antagonismes multiples. Et guerres aussi.  
Mais cet espace Méditerranéen, a tout de même été un extraordinaire lieu d'échanges, culturels et commerciaux, il pourrait devenir un lieu de réflexion dans le domaine de la Santé Mentale.

En effet notre propos est celui de la lutte, contre la stigmatisation des personnes qui ont des problèmes de santé mentale.  
Il est celui de la défense, celle de leur citoyenneté. Il est celui de la promotion des services de soins intégrés dans la Cité.

Serait-il alors imaginable de réunir autour des exclus de toujours - les personnes qui souffrent de troubles psychiques - les usagers, les familles, les soignants, les politiques de l'ensemble du grand pourtour de la Méditerranée ?

La Méditerranée, un espace pour le développement des échanges internationaux et la promotion de services de santé mentale intégrés dans la cité ?



L'information, la recherche et la formation en santé mentale ne peuvent plus rester tributaires des richesses et techniques nationales. Il s'agit de renouer les liens, de dépasser les clivages entre pays, religions, ethnies et cultures pour rompre l'isolement, réfléchir et échanger sur les pratiques de soins.

La Santé est un état de bien-être physique, mental et social.

La souffrance psychique reste souvent méconnue. Les chiffres publiés par l'O.M.S., lors de l'année mondiale de la santé mentale en 2001 font état de 450 millions de personnes dans le monde qui souffrent de troubles mentaux ou neurologiques ; 24 millions de personnes souffrent de dépression, 10 à 20 millions font des tentatives de suicide.

La constitution d'un Réseau Euro-méditerranéen pourrait devenir une passerelle commune et attendue par les différents pays de la zone au bénéfice de projets de soins redonnant aux personnes souffrant de troubles psychiques leur identité citoyenne.

L'espace méditerranéen est déjà vecteur d'échanges et de liens forts.

Développer un réseau de coopération en santé mentale basé sur une charte d'intentions commune annonçant des objectifs clairs et partagés par tous va alors permettre la mise en commun de l'expérience des uns et les possibilités des autres au profit des populations les plus démunies et les plus vulnérables.

Un réseau équivalent a été créé dans l'Océan Indien en juin 2003 grâce à un partenariat fédérateur, alliant usagers, soignants et politiques.

Une telle dynamique est possible, à nous de l'impulser ensemble....



## I. Charte d'intentions pour la Santé Mentale

Les résultats de l'Enquête épidémiologique : « *La santé mentale en population générale : Images et Réalités* », initiée dans l'Océan Indien et en France, montrent que les troubles psychiques engendrent une souffrance individuelle et familiale et une perte économique. La population pense que si les « fous, malades mentaux et dépressifs » sont souvent exclus de la société et du monde du travail, on peut les réaccueillir s'ils ont été soignés et/ou sont actuellement en traitement.

**Pour améliorer la santé mentale, nous proposons de :**

1. **Considérer que la personne prime toujours sur sa maladie**, que ses troubles psychiques doivent être resitués dans la globalité de son histoire de vie personnelle, dans la culture et dans la communauté dont elle est membre à part entière.
2. **Développer les droits démocratiques et l'exercice d'une citoyenneté active** pour toutes les personnes souffrant de troubles psychiques.
3. **Mobiliser les ressources communautaires** (éducation, culture, hébergement, travail), pour soutenir l'insertion et les soins à long terme des personnes qui souffrent de troubles psychiques.
4. **Créer et soutenir des dispositifs de santé mentale** – services de psychiatrie intégrés dans la communauté.
5. **Développer les stratégies de prévention, de dépistage et de soins** pour maintenir l'usager dans son milieu social comme membre actif et reconnu.
6. **Lutter sans cesse contre toute discrimination** et exclusion.
7. **Favoriser la prise en compte de la dimension culturelle de la santé mentale**, à tous les niveaux des points précédents

Pour mettre en œuvre les principes énoncés dans cette charte, nous proposons donc la création d'un Réseau international de partenariat en Santé Mentale à l'échelle du bassin Méditerranéen, en étroite articulation avec l'Europe, constituant ainsi un

### **Réseau euro-méditerranéen de partenariats en santé mentale.**

Ce réseau doit faciliter la coopération internationale. Il doit s'intéresser particulièrement à ce qui fait obstacle au développement de structures intégrées dans la communauté. Il doit promouvoir les bonnes pratiques émanant des organisations participantes, c'est un des axes essentiels de ce projet.

Ce réseau de collaboration est multidisciplinaire et inclut comme partenaires aussi bien des associations d'usagers et de familles que des soignants.

**La finalité de ce réseau est d'articuler les expériences abouties de développement de services de psychiatrie intégrés dans la communauté à celles qui sont en cours de réalisation.** Chacun peut bénéficier de l'expérience de l'autre grâce à une collaboration continue. Ainsi, ce mouvement sera renforcé, ce qui contribuera à améliorer la qualité de vie des personnes qui ont des troubles psychiques et/ou des problèmes de santé mentale.



## Objectifs spécifiques du Réseau :

- ⇒ **Lutter contre la stigmatisation** associée aux maladies mentales, par des actions d'information en direction des professionnels et de la société.
- ⇒ **Adapter la législation** concernant la santé mentale et renforcer les droits des personnes atteintes de troubles psychiques.
- ⇒ **Favoriser un système de soins de proximité** en santé mentale, intégré aux soins primaires, avec des modes de prise en charge communautaires diversifiés.
- ⇒ **Faire disparaître les pratiques asilaires**. Instaurer des pratiques de réhabilitation (insertion et soins) qui impliquent les Usagers, les familles et les acteurs sociaux.
- ⇒ **Promouvoir l'accès, la disponibilité et le bon usage** des médicaments psychotropes et favoriser les génériques.
- ⇒ **Améliorer les pratiques professionnelles** en assurant la formation des équipes pluridisciplinaires. Assurer la formation d'un nombre suffisant de spécialistes en santé mentale, en développant et facilitant les échanges grâce à des stages.
- ⇒ **Sensibiliser et associer les médecins généralistes** aux diagnostics et aux soins en santé mentale.
- ⇒ **Sensibiliser et associer les professionnels sanitaires**, sociaux et éducatifs au repérage des troubles psychiques et à la réhabilitation psychosociale (insertion et soins) des personnes qui en souffrent.
- ⇒ **Soutenir l'intégration de la santé mentale de l'enfant** dans les programmes nationaux de santé mentale.
- ⇒ **Associer les familles et les usagers**, susciter et soutenir la formation d'associations en les impliquant dans le développement des politiques de santé mentale.
- ⇒ **Sensibiliser et impliquer les élus** et les autorités locales.
- ⇒ **Mettre en place des activités de prévention et de dépistage** ainsi que des programmes spécifiques visant à protéger les populations les plus vulnérables (femmes enceintes, enfants, personnes âgées, personnes déficientes, personnes en situation de précarité...)
- ⇒ **Prévoir des outils adaptés** pour des évaluations régulières ou spécifiques.
- ⇒ **Soutenir des projets de recherche finalisés** et aider au développement d'une communauté scientifique régionale multidisciplinaire, intéressée aux problèmes de santé mentale.
- ⇒ **Encourager et développer la coopération régionale** et mettre en place une expertise internationale commune.
- ⇒ **Etendre l'enquête « La Santé Mentale en Population générale : Images et Réalités »** aux autres pays du pourtour Méditerranéen, qui souhaitent atteindre ces objectifs.



## II. Moyens à mettre en œuvre pour l'élaboration du Réseau

En tenant compte des inégalités de moyens entre les différents pays, il est important que l'organisation du réseau s'articule autour d'échanges et d'entraide.

Tous les adhérents du réseau signataires de la charte devront oeuvrer ensemble pour la réalisation des objectifs et la recherche de moyens y afférant.

Dans cette perspective, un groupe de travail se mettra en place grâce à un partenariat étroit entre les villes et services de santé mentale :

- La ville d'Alger et le Pr Kacha (Hôpital psychiatrique de Cheraga)
- La ville d'Escaldes-Engordany et le Dr Obiols (Hôpital Na Sa de Meritxell)
- La ville d'Athènes et le Dr Stylianidis (EPAPSY)
- La ville de Lille et le Dr Roelandt (EPSM Lille Métropole)
- La ville de Marseille, l'Observatoire Euro Méditerranéen Environnement Santé(OEMES) et le Dr Torres (CH Edouard Toulouse)
- La ville de Nice et le Dr Giordana, (CHS Sainte Marie)
- La ville de Nouakchott et le Dr Ould'Hamady (Centre Neuro-psychiatrique)
- La ville d'Oviedo et le Dr Montejo (Chef des services de santé mentale en Asturies)
- La ville de Paris et les Drs Caroli et Massé (CH Sainte Anne).
- La ville de Tunis et le Pr Douki (Hôpital Razi de la Manouba)
- La ville de Trieste et le Dr Marsili (CSM Domio)

De nombreux contacts sont pris avec d'autres partenaires potentiels dans les villes de Barcelone, Hébron, Istanbul, Jérusalem, Lisbonne, Naplouse, Safed, San Marin, Séville, Tanger.

Le groupe de travail aura pour objectifs de proposer un certain nombre de recommandations et de projets communs prioritaires auxquels les membres du réseau devront adhérer.

D'ores et déjà, le Centre collaborateur français O.M.S. pour la recherche et la formation en santé mentale, à partir de l'Etablissement Public de Santé Mentale Lille Métropole, en partenariat avec le CH E Toulouse, à Marseille :

- Assurera provisoirement le secrétariat du Réseau.
- Ouvrira un site Internet spécifique au réseau qui sera hébergé sur le site de l'Etablissement Public Lille Métropole.
- Assurera la diffusion de l'information et des recherches en cours.
- Travaillera en étroite collaboration avec les différents pays, l'Organisation Mondiale de la Santé, le Ministère français des Affaires Etrangères, le Ministère



français de la santé et d'autres agences internationales ou organisations non gouvernementales.

Cette Charte est appelée à être signée par le plus grand nombre et à s'adapter aux évolutions du réseau.

**SIGNATAIRES :**